



Bourses de lycée 2022-2023

Information à l'attention des parents des élèves de 3ème

La campagne de bourses de lycée est ouverte. Elle se déroule en deux périodes :

- ▶ la première jusqu'au **6 juillet 2022**
- ▶ la deuxième du 1er septembre au 20 octobre 2022.

Nous vous recommandons fortement de faire votre demande durant la première période afin d'éviter un versement des bourses tardif au premier trimestre (*sauf pour les élèves qui changent d'académie pour qui la demande de bourse devra être faite à la rentrée auprès de l'établissement d'accueil*).

Vous trouverez, ci-joint, le flyer sur la demande en ligne. Une information détaillée va être distribuée à vos enfants et publiée sur Pronote.

 [2022_bourses_lycee_flyer_vd](#) (PDF de 4.5 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.